

## Aménagement des entrées de ville - Installation de trois phares FOSTER - Convention avec la Société Direct-Info-Municipale

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Toutes les citées grandes et moyennes soignent leur image aux entrées de ville.

Dans le cadre de l'aménagement des principales entrées de ville qui doit nous permettre de mieux accueillir les visiteurs, il convient de bien mettre en valeur Besançon.

Le mobilier «Phare FOSTER» proposé par la Société «Direct-Info-Municipale» correspond exactement à ce souci de marquer l'accueil dans une **grande ville**.

Il s'agit d'un «phare», imposant dans ses dimensions : 9 m de haut sur 2,65 m de large, qui permet de souhaiter la bienvenue à Besançon en présentant un visuel attractif et représentatif des atouts de la capitale régionale. Deux informations complémentaires : heure, température apparaîtront également.

A terme, trois entrées de la ville seront concernées par ce mobilier. Il s'agit de :

- Belfort,
- Dole,
- Vesoul.

Les deux autres entrées principales, Pontarlier, Lausanne d'une part et Lons-le-Saunier, Lyon d'autre part, ne seront pas concernées. Ces deux routes convergent en effet au pied de la Citadelle qui bien évidemment se suffit à elle-même pour marquer l'entrée de la ville.

Les visuels qui apparaîtront sur chacun des 3 «phares» installés respectivement en 1991, direction de Belfort, en 1992, direction de Dole, et en 1993, direction de Vesoul, seront interchangeables. On pourra donc à terme les «faire tourner» d'une entrée à l'autre.

La Commission Information-Communication aura à choisir ces visuels.

Plusieurs réunions présidées par Mme VIEILLE-MARCHISET ont permis d'obtenir un accord de toutes les parties prenantes sur ce projet.

Il est bien précisé que l'installation de ces «phares FOSTER» s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement des entrées de ville qui débouchera par ailleurs sur la mise en place ultérieure de «Points Informations - Points I».

Le contrat proposé pour ces 3 matériels, d'une durée de 12 ans, fixe la location annuelle d'un équipement et la maintenance actuellement à 123 344 F TTC auxquels s'ajoutent les frais d'installation.

La dépense sera imputée sur les crédits figurant au budget primitif, chapitre 940.241 article 630 CS 300.

La Commission Information-Communication ayant donné un avis favorable unanime sur ce dossier, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir en décider et en cas d'accord autoriser M. le Député-Maire à signer le contrat à intervenir avec la Société «Direct-Info-Municipale».

**Mme FOLSCHWEILLER :** Je voudrais dire que je ne voterai pas ce projet d'autant plus coûteux qu'il est inutile. Il est d'un coût colossal ! Je ne sais pas si quelques-uns d'entre vous se sont amusés à faire le calcul mais c'est un projet qui va coûter au terme du contrat 4 440 384 F pour avoir 3 panneaux de 9 m de haut, essayant de prouver que Besançon est capitale régionale, au cas où les gens ne s'en soient pas rendus compte en traversant la ville.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Ces panneaux se situeront aux entrées !

**Mme FOLSCHWEILLER** : Vous avez peur que les gens ne découvrent pas l'intérêt de la ville en y passant ?

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Non, vous parlez de sorties, je vous rappelle que c'est aux entrées, c'est tout.

**Mme FOLSSHWEILLER** : En outre, il nous donnera l'heure et la température. J'aimerais bien qu'on me démontre l'utilité de ces gadgets inutiles. On aurait pu avoir un projet culturel ambitieux et faire appel à des artistes bisontins pour marquer ces trois entrées de ville, si vraiment il fallait les marquer. Ils auraient au moins le mérite peut-être de coûter nettement moins cher et de durer plus longtemps qu'un contrat de location. Enfin je voudrais poser une question à laquelle on ne m'a pas encore répondu. J'aimerais savoir quelles sont les relations entre la Société Decaux et la Société Direct-Info-Municipale. On nous avait parlé de matériel qui coûtait 100 000 F l'un et maintenant on en est à 123 000 et quelque francs.

**M. TOURRAIN** : Je partage pour une large part le point de vue qui vient d'être exprimé par Mme FOLSCHWEILLER. A différentes reprises Monsieur le Maire, je vous ai proposé de traverser la ville ensemble en voiture, de façon...

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Je n'ai pas envie de votre compagnie, vous n'allez quand même pas m'obliger !

**M. TOURRAIN** : Oui, vous l'avez déjà dit mais comme je suis têtu et tenace, je reviens avec une nouvelle proposition. Je vous ai déjà dit que je considérais ces entrées de Besançon comme étant dans un état lamentable. J'ai même dit un jour que lorsque j'arrivais à Besançon, j'avais le sentiment de me retrouver 20 ans en arrière à Nzékoré en Guinée quand j'arrivais en pleine brousse (rires) et j'en avais honte.

Monsieur le Maire, je vous ai fait également une autre proposition : sur le pont de Valentin il y a une horloge en pierre, j'ai demandé qu'on étudie le remplacement de cette horloge en pierre par une véritable horloge. Dans le pays de l'horlogerie...

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Là, ce n'est pas chez moi !

**M. TOURRAIN** : Vous pourrez reprendre cela dans un des débats où j'ai avancé cette proposition.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Je ne peux pas intervenir sur les ponts des autres !

**M. TOURRAIN** : Je vous fais une autre proposition, c'est de prendre un minicar, un petit bus, d'y embarquer avec vous quelques-uns de vos adjoints responsables, celui de la circulation, celui de la prévention, celui de l'environnement, un représentant ou même la totalité des Verts parce qu'ils ne sont pas très nombreux, vous pourriez aussi prendre la totalité d'Une Ambition pour Besançon et nous pourrions partir à la découverte de ce qui peut être amélioré sans grands frais. J'ai fait l'expérience avec mon collègue GRAPPIN ces temps derniers, et je vous garantis que cela vous coûterait beaucoup moins cher que les 4 millions que vous envisagez de dépenser pour des panneaux qui se situent d'ailleurs en plein dans une campagne électorale ou qui vont commencer à s'y situer et donc qui risquent de relever des exclusions prévues par le Gouvernement.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Non !

**M. TOURRAIN** : Voilà la proposition que je vous fais, cela ne coûtera pas cher, on pourra découvrir des choses intéressantes, je vous garantis qu'il y en a beaucoup. Alors à vous de jouer Monsieur le Maire, la balle est dans votre camp.

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, je voulais compléter un peu les propos tenus par Mme FOLSCHWEILLER. On prend un parti aujourd'hui, vous prenez un parti qui est coûteux apparemment. Est-ce que vous pouvez nous confirmer les chiffres que vous avancez ? 123 000 F l'unité

par 3, cela fait 370 000 F par an, est-ce que c'est bien cela ? multiplié par 12 puisque cela va se passer sur 12 ans. Effectivement nous arrivons à des sommes assez considérables pour cet équipement dont je m'interroge sur l'intérêt qu'il présente comparé à d'autres services qui pourraient être rendus pour cette somme. Vous dites on fera des points information plus tard. Ne croyez-vous pas que l'information active des gens qui abordent notre ville est plus importante ? Moi-même et comme vous et comme beaucoup d'entre nous chaque année, chaque été nous nous baladons. Chaque fois que nous arrivons dans une ville, notre premier réflexe est d'aller au point d'information tourisme pour réserver sa chambre, demander des dépliants, etc. Or je constate que vous reportez encore à une date ultérieure, après nous avoir demandé de voter une dépense très importante pour des «Foster», cette politique d'information active. L'opportunité, l'intérêt des points l me paraissent plus grands. Vous dites, par ailleurs «nous n'en mettrons pas dans les faubourgs de Rivotte et de Tarragnoz parce que la Citadelle à elle-même se suffit pour informer les touristes». Je n'en suis pas tout à fait sûr et je voudrais vous faire une suggestion puisqu'on n'a pas de point Foster en direction de la Suisse et de Lyon. Lorsque le réseau routier sera modernisé, le Trou au Loup sera à l'évidence la porte Sud d'entrée de Besançon car il y a là un éclatement de routes vers Nancray, vers la Suisse, vers le contournement, vers Morre et le centre-ville ; aussi je souhaiterais que vous puissiez vous rapprocher de la commune de Morre pour étudier avec elle comment on pourrait , à terme et en son temps mais pas dans un avenir trop lointain, traiter le problème de l'accueil et de l'information des milliers de touristes qui passent là chaque année.

Je me résume : est-il vraiment utile de mettre 4 MF dans ces «Foster» un peu énigmatiques, ne vaut-il mieux pas privilégier une politique active d'information tourisme alors que l'on sait très bien que le syndicat du tourisme est fermé entre midi et deux heures et à certains moments de l'année où il serait tout à fait essentiel d'avoir une permanence d'informations, encore faut-il d'ailleurs y arriver ! Deuxièmement, je souhaiterais que pour l'entrée Sud de la ville on revoie la position.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Je crois qu'il ne faut pas tabler sur le chiffre fourni par Mme FOLSCHWEILLER qui est 4 MF sur 12 années, alors qu'on prend un premier mobilier en 1991, en 1992 un deuxième, en 1993 un troisième. On aura 300 000 F de communication avec ces points-là la troisième année, rapprochez cela des chiffres de communication de certaines villes ou d'autres collectivités. Il faut relativiser. Je n'accepte pas le chiffre de 4 MF, c'est sûr c'est 4 MF sur 12 ans mais il y a bien des choses qui coûtent sur 10 ans ou sur 15 ans des sommes énormes alors qu'elles n'apparaissent pas dans l'immédiat.

**Mme BULTOT :** Je confirme les réserves que j'avais émises à l'Adjoint à la Communication. Le coût de ce projet de communication est exorbitant. Il représente le montant par an de ce qu'il nous faut actuellement pour l'entretien et la réparation des jeux et des bancs des squares et actuellement nous avons du mal à répondre à la demande des habitants en ce qui concerne l'entretien tout simple et la mise en place de nouveaux jeux. Donc en matière de communication, pour moi des bancs ou des aires de jeux installés à la demande des habitants me paraissent plus intéressants. Donc je m'abstiendrai sur cette question.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Il faut comparer ce qui est comparable. On ne peut pas comparer un matériel de communication et des jeux pour les jardins publics, pour les enfants. Je crois que ce sont deux choses tout à fait différentes.

**M. FOUSSERET :** Monsieur le Maire, pour répondre aux soucis de MM. TOURRAIN et JACQUEMIN et éviter que M. TOURRAIN ne nous dise dans quelques années que c'est son idée que l'on a reprise, je tiens à préciser que nous sommes actuellement en train d'étudier la mise en place à 5 entrées de la ville de relais d'informations services. Le premier va être mis en place, nous espérons l'année prochaine au niveau de la rue de Belfort. Cela sera quelque chose de totalement différent des phares Foster. Ce seront des endroits fermés où l'on trouvera certainement un distributeur bancaire, des toilettes, un parking, des informations sur la ville, sur la région et sur le département. Nous avons d'ailleurs assisté dernièrement à une réunion au niveau du département et il y aura une mise en cohérence entre le plan de signalisation départemental et le plan bisontin. Pour les autres entrées prévues, ce sera l'entrée de la route venant de Dole, l'autoroute donc au lieu-dit La Cocotte, dans quelque temps lorsque la route qui va à la Marne - Montferrand sera fermée à la circulation, de chaque côté du tunnel sous la Citadelle pour

marquer ces deux entrées, celle qui vient de Lyon et celle qui vient de Morre, de Pontarlier et une autre entrée rue de Vesoul. Je crois que là nous aurons répondu à votre souci parce qu'il est effectivement très important que nous puissions disposer d'une information et les bornes interactives peuvent le permettre en donnant de l'information 24 heures sur 24, 365 jours par an et en toutes les langues. Le distributeur de billets sera aussi un attrait et pourra inciter les touristes à s'arrêter dans notre ville. Je crois donc que l'année prochaine nous pourrions espérer la mise en place d'un premier point d'informations qui est totalement complémentaire de ces phares Foster mais ne les remplace pas.

**M. VIALATTE :** Monsieur le Maire, moi je serais tenté de me désolidariser de mes collègues de l'opposition parce que je trouve que cet effort de signalisation de notre ville pour éviter que notre capitale régionale soit un peu minorée comme le disait Mme FOLSCHWEILLER, est particulièrement d'actualité. Quand j'ouvre le numéro récent qui a dû vous faire plaisir du magazine de la DATAR, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Reconversions, et qui sous la signature de plumes que vous connaissez bien parce que ce sont de vos amis, Mme Dominique ALDUY, M. Michel CANTAL-DUPAR et quelques autres dont M. Jean-Pierre DUPORT, Directeur de la DATAR, on lit : «c'est une radiographie de 21 capitales régionales, Besançon la capitale ignorée» et je lis sous la signature de la DATAR c'est quand même intéressant et il faudra sans doute qu'il y ait des explications Monsieur le Maire entre vous, et en notre nom à tous d'ailleurs, et cette grande administration de l'État, je lis le diagnostic de la DATAR, que, je dois le dire malheureusement, nous partageons dans l'opposition : «Besançon manque d'agressivité et a du mal à s'affirmer comme capitale régionale. Elle manque de surcroît de stratégie d'agglomération». Alors évidemment tous les efforts aussi incoordonnés, insuffisants soient-ils pour mieux faire connaître notre capitale ignorée, comme le dit M. DUPORT sont les bienvenus. Mais ceci dit, comme ce plan de signalisation des entrées de ville manque un peu de cohérence d'ensemble, quand même je voterai contre.

**M. MATHIEU :** M. FOUSSERET a en partie répondu à la question que je voulais poser qui est de savoir si ces phares sont bien intégrés dans le projet dont j'avais entendu parler de création de points d'accueil. S'ils sont intégrés à ces points d'accueil, il va de soi que c'est intéressant dans la mesure où cela fait un ensemble. S'ils ne le sont pas par contre, j'avoue que je serai peut-être un tout petit peu plus réticent car au bout du compte je me demande tout de même quels services réels ils apportent dans la défense de l'image de la ville à ses entrées. Mais on ne va pas entrer dans un débat de type professionnel, c'est plus litigieux. S'ils sont intégrés, c'est autre chose.

**M. RUEFF :** Je crois qu'il faut d'abord bien distinguer les deux choses. Je crois que si M. VIALATTE avait lu le rapport, il verrait bien que les points d'informations et les Foster font ensemble l'entrée des villes mais n'ont pas du tout les mêmes fonctions. Je crois qu'il faut bien voir que pour les trois secteurs que l'on vous propose d'équiper (entrées rue de Belfort, rue de Dole et rue de Vesoul) l'entrée à Besançon n'est marquée par rien. Et lorsqu'on écrit dans le rapport que les deux autres entrées principales ne sont pas concernées, nous ne parlons pas des points car toutes les entrées en seront équipées, mais nous disons simplement que la Citadelle en elle-même est un élément suffisamment fort pour marquer l'entrée de la ville depuis ces deux directions. Voilà le premier point.

Pour ce qui est de ce qu'il est possible de faire soit au Trou au Loup, soit du côté de Valentin, ces terrains ne sont pas sur la commune de Besançon et on peut prendre langue avec les responsables de ces communes mais, de toute façon, on n'a pas de décision à prendre par nous-mêmes. Je pense qu'il est bien d'indiquer qu'on arrive dans une ville, dans une capitale régionale, de marquer l'entrée de cette ville et je crois qu'on ne peut pas en même temps dire qu'on est contre les Foster et dire que lorsqu'on arrive à Besançon on a l'impression de se trouver en pleine brousse. Il y a là une certaine contradiction.

Pour répondre à la question de Mme FOLSCHWEILLER, je précise que Direct-Info-Municipale est une filiale de Decaux ; c'est clair et personne ne s'en est jamais caché. L'augmentation du prix résulte du fait que sur le rapport il est exprimé toutes taxes comprises. J'ajouterai enfin que nous avons eu des discussions avec des artistes bisontins ; nous avons réfléchi avec eux sur la réalisation d'un projet. Mais je crois qu'il faut aussi voir qu'il y a tout un ensemble d'éléments dont il faut tenir compte, et en particulier pour une entrée de ville, il faut que ce soit impeccable. Donc il y a un problème d'entretien qui se pose et c'est effectivement un très gros problème qui se poserait par rapport à toute une série de réalisations

qu'on nous avait proposées. C'est la raison pour laquelle on a proposé que ces 3 Foster en même temps que les 5 points I se mettent en place progressivement dans les 4 ou 5 années qui viennent.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Merci, Pierre RUEFF. Je disais que l'idée venait de vous car j'avais fait remarquer au Service Communication qu'on ne voit pas où est l'entrée de Besançon, que c'est la même entrée à Chouzelot ou ailleurs et qu'il était nécessaire aux entrées de ville de montrer qu'on arrivait dans une ville, une capitale régionale. Alors c'est vrai que c'est un peu cher d'après ce qu'on disait tout à l'heure, mais je crois que compléter par les points d'informations etc. cela me paraît utile de mettre un peu d'argent de la communication dans cette affaire-là. Maintenant Monsieur TOURRAIN, si le Service Communication met de l'argent dans les Foster, il ne le mettra pas ailleurs nécessairement, donc vous serez quitte dans d'autres occasions de critiquer les actions de communication.

**M. MEUNIER :** J'avoue que j'ai été un peu surpris en lisant ce rapport car on a déjà eu à débattre dans une autre commission, de tous ces problèmes de panneaux. Ce monopole Decaux me gêne un peu et je pense que si on veut faire quelque chose à l'entrée de la ville, on le peut -mais au départ cela serait probablement plus coûteux que ce qui nous est proposé- avec un architecte local qui pourrait réaliser aux entrées de ville quelque chose de plus concret. Quant à l'entretien, nous avons des services qui peuvent l'assurer. Le projet qui nous est soumis ne m'emballe pas, je m'abstiendrai donc.

**M. JACQUEMIN :** Monsieur le Maire, je ne sais pas si ce projet tiendra le coup ou pas. Mais ce que je souhaiterais plutôt, je crois m'être bien fait comprendre, c'est qu'on presse le pas en revanche sur l'implantation rapide, car c'est un besoin, des points d'informations, cela me paraît plus utile et je crois savoir que c'est ce que beaucoup souhaitent ici.

**M. FOUSSERET :** Le premier point d'informations qui sera implanté rue de Belfort en face de la piscine sera prévu dans les propositions budgétaires 1992.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Je crois qu'il est nécessaire de faire quelque chose, de le faire vite. Moi je me rallie à cette proposition de la communication. On sait ce que l'on a ; Decaux c'est Decaux mais ce qui est Decaux est entretenu et faire réaliser quelque chose par un architecte, mettre les architectes et les urbanistes d'accord pour aboutir dans quelques mois ou dans quelques années à quelque chose qui ne sera pas au goût de tout le monde... J'ai vu ce que sont les phares Foster, ce n'est pas beau, mais ce n'est pas plus mal qu'autre chose. C'est horrible ? Il y a bien des choses aussi qui le sont et même des personnes, alors... J'en reviens donc au vote sur cette proposition de la commission que je défends personnellement.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale à la majorité, 11 Conseillers ayant voté contre et 11 s'étant abstenus, adopte les propositions du Rapporteur.